



## Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023

Mercredi 7 juin 2023, 18h-19h35

### Partie statutaire

- 0.1 Acceptation de l'ordre du jour
1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 juin 2022
2. Comptes rendus sur les activités de 2022 et les activités en cours
3. Bilan et compte de résultat 2022
4. Comité élections : Helen Prytherch (Swiss TPH)
5. Révision des statuts
6. Stratégie MMS 2024-2027
7. Prise de position sur la votation populaire sur la loi sur le climat et l'innovation (18 juin 2023)
8. Comptes rendus d'associations et divers

### **Participant-e-s**

**Membres ayant le droit de vote:** Amnesty International (D. Henzler) et « proxy vote » pour Santé Sexuelle Suisse, fairmed (R. Stäheli « proxy vote »), Pharmaciens sans Frontières (Badino Bras Christelle), Indigena (B. Grob); Handicap International Suisse (D. Suda-Lang); Institute of Social and Preventive Medicine (P. von Groote); Institut tropical et de santé publique suisse – Swiss TPH (K. Wyss), Solidarmed (B. Peterhans), Women's Hope International (C. Bächtold); Enfants du Monde (C. Capello); Schweizerische Partnerschaft Hôpital Albert Schweizer (René Maibach); Service de médecine tropicale et humanitaire – HUG (T. Vogel), Mission 21 (A. Weber), Médecins du Monde Suisse (A. Morata), SRK, Human Impact5 (M. Christofori-Khadka), Haida Medical Suisse (T. Walter), Medico International (A. Stutz), Fondation Suisse pour la Santé mentale (F. Baumann), Comundo (B. Bürge).

**Comité MMS :** René Stäheli (président), Monika Christofori-Khadka, Daniel Suda-Lang, Jacques Mader, Per Maximilian Von Groote, Lucciano Ruggia.

**Secrétariat MMS:** Martin Leschhorn Strebel, Martina Staenke, Carine Weiss, Andréa Rajman (procès-verbal), MMI (T.Schwarz).

### **Invité.e.s**

Olivier Praz (DDC), Einzelmitglied (Ueli Bollag), Swiss Malaria Group (Nicolas Hafner), Schweizerische Partnerschaft Hôpital Albert Schweizer (Raffaella Maibach), Pharmaciens sans Frontières (C. Peruzzo), Hadia Medical Swiss (H. Strebel), Université de Genève (B. Stoll).

**Excusé.e.s:** Plusieurs personnes ne pouvant pas être présentes à cette assemblée générale se sont excusées par écrit ou par téléphone. La liste des excusé.e-s est disponible auprès du secrétariat MMS.

### **Quorum**

MMS compte actuellement 49 organisations membres, soit un quorum de 17 est nécessaire.

Sont présents 19 membres représentant 21 organisations membres (y compris les « proxy votes ») – le quorum est atteint.

L'assemblée générale se tient en présentiel à Bienne.

René Stäheli, président du Réseau MMS, souhaite la bienvenue aux membres et présente l'ordre du jour qui a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale.

René Stäheli rappelle qu'il n'y a qu'un vote par association membre. Les membres individuels, le secrétariat et le comité n'ont pas le droit de vote.

**Décision** : L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le président informe que cette session est enregistrée uniquement pour faciliter la prise du PV. Son enregistrement sera ensuite détruit.

### 1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2022

Il n'y a pas de remarques de la part des organisations membres.

René Stäheli remercie son auteure (Andréa Rajman)

**Décision** : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2022 est accepté à l'unanimité.

### 2. Comptes rendus des activités 2022 et les activités en cours

Martin Leschhorn Strebel, directeur de MMS, présente brièvement le rapport annuel 2022. Il précise qu'il existe une version longue (en allemand) et 2 versions courtes (en français et en allemand).

Martin Leschhorn Strebel présente quelques événements clés et réflexions pour illustrer où nous en sommes en tant que Réseau :

Il rappelle la polycrise de l'année précédente et indique qu'il est satisfait du présentiel et de la participation des organisations membres (OM) à nos différents événements. Il souligne la grande participation de nos membres et leur engagement important dans nos activités (Symposium, conférence (Fachtagung), tables rondes, etc...) tout au long de l'année 2022, ce qui indique que nous sommes revenus à une certaine normalité.

Il revient sur l'excellente collaboration avec l'OMS et les nombreuses études de cas en santé sexuelle et reproductive que l'on trouve sur notre site internet. Cela montre bien la pertinence de MMS et de ses membres sur la scène de la santé globale.

Ici en Suisse, il rappelle une autre thématique, la motion de Mme Schneider-Schneiter qui a été un grand succès, particulièrement dans le message de la coopération internationale en matière de santé. Nous avons commencé tôt et en avance et cela aide.

Pour plus d'informations sur les activités 2022, voir le lien sur le rapport annuel 2022 :

Version longue en allemand [LINK](#)

Version courte en allemand [LINK](#)

Version courte en français [LINK](#)

**Décision** : le rapport annuel 2022 est adopté à l'unanimité.

**Quelques éléments clés des affaires courantes en 2023 :**

Il rappelle la passionnante table ronde sur les personnes âgées « Older people in international health cooperation : Are we ready for demographic change ? »

Il indique que la conférence MMS sur la santé sexuelle et reproductive et les droits associés qui a été organisée en avril sur les droits sexuels menacés par les mouvements anti-genres a eu un franc succès.

Il informe l'assemblée des prochains événements de MMS :

-7 septembre : Open Board Meeting. La séance de comité ouverte aux organisations membres qui portera sur le planning 2024 et principalement sur la nouvelle stratégie MMS 2024-2027.

-26 septembre : une table ronde organisée à Lausanne avec pour titre « L'influence des déterminants de la santé mentale : vers une approche holistique et multisectorielle ? » en collaboration avec Handicap International Suisse et ProSam

- 2 novembre : MMS célébrera ses 50 ans avec la thématique suivante « The Changing Role of CSOs in International Health Cooperation and Global Health ». Le soir se tiendra un banquet de jubilé pour célébrer les 50 ans de MMS et les 60 ans de Medicus Mundi International (MMI). A Bâle.

Dans le cadre du symposium, Thomas Schwarz secrétaire général de MMI, qui prendra sa retraite dans une année, et Labila Sumayah (comité MMI) préparent une étude sur la décolonisation : « Swiss NGOs engaged in international health cooperation : How to respond to the call for decolonization ? »

Il s'agit d'une étude mandatée par MMS, avec un questionnaire comme point d'entrée qui portera, entre autres, sur « Où en sommes-nous en tant que société Civile dans la coopération internationale en matière de santé globale ? » Des organisations du Sud global seront également interviewées pour connaître leurs perceptions.

Martin Leschhorn rappelle que toutes contributions (articles, workshops, etc..) et propositions de nos associations membres sont toujours les bienvenues. Merci de contacter le secrétariat pour toute question.

**3. Bilan et compte de résultat 2022**

Martin Leschhorn présente quelques chiffres financiers et indique que les comptes annuels 2022 se soldent par un résultat négatif de 13'931 CHF. Le « turn-over » est de CHF 846'583 CHF et le capital de l'organisation s'élève désormais à 204'787 CHF.

Dans la rubrique mandat, le changement vient du fait que Aidsfond ne continue plus ses activités à Genève. Il remercie la DDC pour son soutien et plus particulièrement Olivier Praz qui partira très prochainement en Asie pour un nouveau mandat DDC.

**Rapport de révision**

Après vérification des comptes, la société de révision Co-Partner Revision AG fait le constat suivant dans son rapport à l'attention de l'assemblée générale :

« Lors de notre vérification, nous n'avons pas rencontré d'éléments donnant à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21 ; ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

**Décisions** : Le bilan et les comptes annuels 2022 sont adoptés à l'unanimité et la décharge est accordée à l'unanimité au comité et au secrétariat.

#### 4. Comité élections : Helen Prytherch (Swiss TPH) et Daniel Suda-Lang (nouveau trésorier)

René Stäheli indique qu'Helen Prytherch du Swiss TPH (absente à cette AG) doit être réélue cette année et recommande sa réélection pour un cycle de 2 ans comme membre de comité. Elle est le seul membre à réélire cette année.

Il informe que le comité a trouvé un trésorier en la personne de Daniel Suda-Lang (directeur de Handicap International, Genève) qui a accepté ce mandat et déjà commencé à travailler. René Stäheli en profite pour rappeler que le trésorier doit être élu par l'Assemblée générale.

#### **Résultat des élections :**

- Daniel Suda-Lang est élu comme trésorier à l'unanimité.
- Helen Prytherch est réélue comme membre de comité à l'unanimité

René Stäheli remercie Daniel Suda-Lang pour avoir accepté le poste de trésorier.

#### 5. Révision des statuts

René Stäheli informe que le comité a noté que les statuts ne correspondaient plus à la pratique en vigueur au sein de MMS en ce qui concerne la répartition des compétences d'engagement entre l'assemblée générale, le comité et la direction, c'est pourquoi il y a deux révisions à modifier dans les statuts. Il s'agit de l'article 6.1.b et l'article 7.2

#### *L'article 6.1.b des statuts :*

Justification : Le comité propose d'alléger les tâches de l'assemblée générale et propose de supprimer la phrase suivante : « ~~Le ou la secrétaire administrateur/trice et les éventuels collaborateurs et collaboratrices sont confirmés par l'assemblée générale.~~ »

**Décision** : il n'y a pas d'objections, accepté à l'unanimité

#### *Article 7.2 des statuts :*

Le comité considère que : le/la directeur/trice soit responsable de l'embauche et de la résiliation des relations de travail ainsi que de l'application du règlement du personnel. En ce sens le comité n'est responsable que de l'embauche du/de directeur/trice. C'est pourquoi il propose de modifier l'article 7.2 comme suit :

« ~~Le comité directeur embauche le/la directeur/trice et les éventuels collaborateurs ou collaboratrices.~~ Le bureau du siège opère selon le cahier des charges établi par le comité directeur. »

Après une discussion animée, une contre-proposition (B) est proposée. A et B sont soumises au vote.

A – Proposition initiale : (10 votes)

« Le comité est habilité à élire le/la directeur/trice sans la confirmation de l'assemblée générale. »

B- Contre-proposition : (7 votes)

« L'élection du/de la directeur/trice est confirmée par l'assemblée générale. »

**Décision** : la version A est acceptée par 10 contre 7. L'article 7.2 est modifié comme initialement proposé. C'est le comité qui élit/nomme le/la directeur/trice

René Stäheli confirme qu'avec ce vote, les statuts sont alignés avec le règlement interne de MMS

#### 6. Stratégie MMS 2024-2027

Martin Leschhorn rappelle que la stratégie 2020-2023 se termine en décembre 2023. Les « inputs » des membres ont été collectés à différentes occasions (atelier stratégique en janvier, la retraite du comité, par la

circulation de son draft, ainsi que par un questionnaire qui a été envoyé aux associations membres pour consultation).

En voici les points essentiels

- MMS travaille avec des acteurs.rices sociaux extérieurs au secteur de la santé.
- MMS s'engage dans un échange intensifié avec la nouvelle génération dans le secteur de la santé.
- MMS renforce et concentre son dialogue politique avec les décideur-ses en Suisse.
- MMS élabore et publie un rapport sur l'impact de la santé globale en Suisse (« Swiss Global Health Impact »).

Martin Leschhorn indique que bien que ces propositions doivent aller à la DDC, il s'agit bien de la stratégie de Medicus Mundi Suisse et que c'est la stratégie de ses organisations membres et celle du Réseau MMS.

Comundo indique être très satisfaite de cette ouverture à des thématiques en dehors du secteur santé.

Une autre remarque de Enfants du Monde porte sur la « Vision ». Pourquoi le focus porte-t-il uniquement sur les services ? cf. « ...accès à tous les services de santé nécessaires... ». Pourquoi ne pourrait-on pas avoir une vision plus holistique en incluant par exemple « soins de santé ».

Martin Leschhorn indique qu'une relecture attentive par le comité sera faite à ce sujet.

Concernant comment atteindre la jeune génération, un membre propose de regarder l'étude de CINFO.

**Décision** : la nouvelle stratégie du Réseau MMS 2024-2027 est acceptée à l'unanimité

## 7. Prise de position sur la votation populaire sur la « loi sur le climat et l'innovation » (18 juin 2023)

René Stäheli informe que nous voterons en Suisse sur une nouvelle loi fédérale le 18 juin prochain (« Loi sur le climat et l'innovation »). Une organisation membre a proposé que MMS se positionne sur ce vote. Une résolution a été écrite en ce sens et est présentée à cette assemblée générale.

**Décision** : La résolution est adoptée à l'unanimité

## 8. Compte rendus d'associations et divers

Luciano Ruggia informe qu'il souhaite se retirer du comité en raison d'un emploi de temps avec trop d'engagements. Il est prêt à rester jusqu'à fin 2023 si cela est nécessaire. Il regrette bien entendu de devoir prendre une telle décision car il apprécie beaucoup le travail réalisé par MMS. Le président René Stäheli regrette cette décision, mais l'accepte en le remerciant pour les nombreuses et riches interactions et tout le travail qu'il a fourni.

Monika Christophori-Khadka, membre du comité propose de prendre l'opportunité de cette future place vacante pour lancer un appel pour accueillir un.e jeune dans le comité.

René Stäheli rappelle que le comité a toujours fait attention afin qu'un bon mix soit respecté comme celui de la taille des organisations membres (petites et grandes), du genre, de la langue, etc...). Il souligne que le facteur âge est devenu un point important.

Jacques Mader propose la lecture du livre « Earth for all » nouveau rapport au Club de Rome [https://www.librest.com/livres/earth-for-all-club-de-rome\\_0-10074887\\_9782330181659.html](https://www.librest.com/livres/earth-for-all-club-de-rome_0-10074887_9782330181659.html)

Annnonce de Kaspard Wyss: Salutations de l'ancien président Niklaus Lorenz. Il viendra peut-être pour les 50 ans de MMS le 2 novembre prochain.

René Stäheli remercie Martin et son Team pour tout leur travail, ainsi que toutes les personnes présentes pour leur venue et participation à cette assemblée générale riche et passionnante et se réjouit déjà des prochaines rencontres pour continuer à échanger. Il donne rendez-vous au 2 novembre pour le symposium et clôt cette session en avance à 19h35.

Bâle, 20 novembre 2023

René Stäheli  
Président Medicus Mundi Suisse

Martin Leschhorn Strebel  
Directeur